Bonjour,

Dans son document du 22 janvier 2005, "La façon dont le Conseil consultatif de la Société de gestion des déchets nucléaires compte s'acquitter de son mandat", le Conseil consultatif énonce à la page 4:

"En guise de conclusion, il n'y a pas d'autres points qui nécessitent des observations de notre part. La loi est muette quant à la quantité de déchets de combustible nucléaire qui sera gérée au moyen de la méthode recommandée. Dans le cadre de l'examen et du choix des méthodes de gestion, la SGDN doit traiter de la question de la capacité et, par conséquent, de la quantité. Quelle quantité de déchets nucléaires une méthode de gestion donnée est-elle censée permettre de gérer? Cette question est liée à la question d'intérêt public plus vaste qu'est l'avenir de l'énergie nucléaire au Canada. Le Conseil consultatif critiquerait toute recommandation par la SGDN d'une méthode de gestion qui prévoirait une plus grande quantité de déchets de combustible nucléaire que ce que les centrales actuelles sont censées produire, sauf si cette recommandation est reliée à un énoncé clair au sujet de la nécessité de tenir un vaste débat public sur la politique énergétique du Canada avant de prendre une décision au sujet du développement futur de l'énergie nucléaire. Le rôle que l'énergie nucléaire pourrait jouer pour combler les besoins d'électricité futurs du Canada doit faire partie d'une stratégie beaucoup plus étendue qui examine les coûts, les avantages et les dangers de toutes les sources d'énergie électrique disponibles, et il est essentiel que cette stratégie prévoit une participation exhaustive et informée de la population."

Je suis étonné et très préoccupé par cette affirmation. À mon avis, la SGDN devrait évaluer différents scénarios possibles. Trois scénarios viennent tout de suite à l'esprit: 1. Les réacteurs nucléaires continuent à fournir de l'électricité au Canada dans le long terme. 2. Tous les réacteurs présentement arrêtés sont redémarrés et on fait la réfection de tous les réacteurs existants pour prolonger leur vie d'environ 30 ans. 3. Tous les réacteurs actuellement en opération sont démantelés à la fin de leur vie utile, sans réfection. La quantité de combustible irradié produit par ces 3 scénarios peut varier considérablement.

Je pense que le conseil consultatif devrait revoir sa position sur la quantité de déchets de combustible nucléaire pour 2 raisons principales:

- 1. Comme la loi ne prévoit pas la quantité de combustible irradié à gérer, il serait prudent et de bon sens pour la SGDN de prévoir différents scénarios. Elle remplirait ainsi au mieux son mandat.
- 2. Il y a un risque à suivre l'avis du conseil consultatif. Qu'arriverait-il si la SGDN prend un décision en prenant en compte seulement le combustible irradié produit par les centrales actuellement en opération jusqu'à la fin de leur vie utile, et que de nouvelles centrales sont éventuellement construites au Canada ? Au mieux, la solution choisie par la SGDN s'appliquerait également à une plus grande quantité de combustible irradié. Au pire, une autre solution aurait été choisie si la quantité de combustible était plus grande et tout le processus serait à recommencer.

Le souhait du conseil consultatif qu'un vaste débat public sur la politique énergétique du Canada ait lieu avant le développement futur de l'énergie nucléaire ne tient pas compte de la réalité canadienne. Les producteurs d'électricité sont sous juridiction provinciale et les débats sur l'approvisionnement en électricité se font au niveau des provinces. Le Québec tient présentement une commission parlementaire sur son avenir et sa sécurité énergétique. Toute personne ou tout groupe résidant au Québec peut y présenter un mémoire. Je pense que les québécois seraient outrés que leur avenir énergétique soit décidé par un débat national. Il en serait de même pour les citoyens de l'Alberta ou de l'Ontario. Et ceci ne s'applique pas qu'aux centrales nucléaires, mais aussi aux centrales au charbon ou au gaz.

Ni la SGDN ni le Conseil consultatif ne doit présumer de l'avenir de l'énergie nucléaire au Canada. C'est pourquoi, la SGDN devrait utiliser différents scénarios quant à la quantité de combustible irradié qu'elle aura à gérer.